

le bulletin

Sacieres- st- Martin

Février 2023

82

Le mot du Maire



Après deux ans d'abstinence, c'est avec plaisir que nous avons pu organiser les cérémonies de vœux-arbre de Noël et le repas de l'amitié. C'était pour nous l'occasion de constater que la population de la commune est en augmentation et rajeunit. C'était aussi pour nous tous l'occasion de faire connaissance avec les nouveaux habitants : bienvenue à tous. Merci à Familles rurales et Marie Line et François (artistes habitants de la Puychallerie) pour leur participation.

Mr le Maire - Palais de l'Élysée

Nous sommes actuellement en préparation du budget annuel et cette année les choses sont moins simples qu'habituellement. En effet, nous devons faire face aux augmentations de l'énergie, des salaires et la suppression de la taxe d'habitation qui n'est pas exactement compensée.

Notre situation financière étant toutefois saine, nous espérons faire face et pouvoir réaliser nos projets dans les délais.



**Congrès des Maires 2022
Photo au Sénat**



Des nouveautés à la bibliothèque !

Une trentaine de livres ont été achetés, environ 300 ont été échangés à la Bibliothèque Départementale : romans d'aventure, lectures jeunesse, romans policiers...

Vous trouverez forcément un ouvrage à votre goût !



HORAIRE du secrétariat

Lundi : 9H à 12H
Mardi : 9H à 12H
Judi : 9H à 12H
Vendredi : 9H à 12H

Tél : 02 54 47 55 04

<http://www.mairie-sacieres.com/>



**Bibliothèque de Sacieres
Chéniers, 5 bis Rue d'En Bas**

Ouverture :

Mercredi de 16h30 à 18h00
Dimanche de 11h00 à 12h00

sacieres@mediathequesdelabrenne.fr

CEREMONIE DU PERE NOEL ET DES VŒUX : 7 janvier

Le conseil municipal, le comité des fêtes et l'association Familles Rurales de Sacierges se sont associés pour inviter les enfants au spectacle et faire venir le Père Noël le samedi 7 janvier 2023 à la salle des fêtes.

L'après-midi a commencé par le Bal des Etoiles joué par la Petite Mélodie (les artistes sont Marie Line et François qui habitent dans notre commune). Les 16 enfants présents, âgés de 1 à 11 ans, ont été émerveillés par ce conte animé de jeux de lumières, de bulles et de musiques.

Le Père Noël est ensuite arrivé avec un cadeau pour chaque enfant, ainsi qu'un ballotin de bonbons et chocolats. Quelques photos souvenirs ont pu être réalisées avant de partager le goûter.

M. le Maire a terminé l'après-midi en présentant ses vœux aux habitants présents et en les invitant à partager la galette des rois accompagnée du verre de l'amitié.



Repas 21 Janvier

Il faisait un froid polaire samedi 21 janvier lorsque le Maire et son conseil municipal ont convié l'ensemble des personnes de la commune âgées de plus de 60 ans au traditionnel Repas de l'Amitié. Après 2 ans d'absence, tout le monde a été ravi de se retrouver pour partager un moment de convivialité.

Pour garder un bon souvenir de cette journée, chaque femme de l'assemblée est repartie avec une primevère à planter dans son jardin.



Le repas concocté par Etienne Mannequin de Prissac a permis à chacun de se régaler pendant que Benjamin, DJ venu de la Creuse, animait l'après-midi en alternant danses traditionnelles (valse, madison), musiques des années 80 et karaoké.



Pour ceux qui le souhaitaient, les aînés âgés de plus de 80 ans et n'ayant pas pu venir au repas se sont vus offrir un panier gourmand préparé par la Maison du Fromage de Pouligny Saint Pierre



Pierre Bost, doyen à l'aube de ses 99 ans, a une nouvelle fois ouvert le bal et de nombreux danseurs ont ensuite exprimé leurs talents sur la piste !

Colis des Aînés pour un couple

Cérémonie du 11 novembre 2022

Extrait du discours du 11 novembre 2022

Cette année nous honorons deux soldats morts pour la France au Mali : le maréchal des logis chef Adrien Quélin et le brigadier-chef Alexandre Martin. Honorons leur sacrifice et celui de tous les soldats qui ont versé leur sang pour la France.

Le monde était convaincu en 1918 que la Première guerre mondiale devait être la « Der des der », la dernière des dernières. Nous savons ce qu'il advint de cet espoir et aujourd'hui, en ce 11 novembre 2022, alors que la guerre est de retour sur notre continent, n'oublions pas le combat des Poilus pour la Paix et le sacrifice de nos soldats morts pour la France.



11 février 2023 : Réunion de l'ANACR (Association Nationale des Anciens Combattants et Ami(e)s de la Résistance), salle de Chéniers.

Le bureau de de cette association est en cours de réorganisation. Si vous souhaitez en faire partie, vous pouvez contacter notre porte-drapeau, Richard Otley : richard@otley.co

Nouvelles guirlandes lumineuses



A l'occasion des fêtes de fin d'année, tout en essayant de limiter les dépenses énergétiques, quelques décorations lumineuses ont été renouvelées pour égayer la Place George Sand, le gîte, la façade de la mairie et celle de la salle des fêtes Guy Authiat,

En espérant que cela ait permis à chacun d'apprécier l'ambiance de Noël !

En 2022, la commune a fait le choix de commander les sapins de Noël à la coopérative scolaire. Ils étaient plus petits que ceux des années passées, mais le bénéfice de la vente des sapins profite aux enfants scolarisés à l'école de Roussines...

Travaux du service technique



Chemin de « La Feuille »

Travaux réalisés par l'entreprise Delaune TP avec la participation des agents du service technique

Coût Chemin de la feuille	
Guignard	4 470,43 €
Prolians	1 003,80 €
Delaune TP	9 732,00 €
M Loc	547,40 €
TOTAL	15 753,63 €

La commune remercie Carl Mahuzies qui a prêté du matériel (tracteur et remorque) pour faciliter la réalisation de ce chantier.

Captage pour alimentation de l'abreuvoir à « La Fonds Potée », au Charlet (Chéniers)

Captage de la "Fonds Potée"	
Ets Philippon	72,00 €
Delaune TP	924,00 €
Roullet ABJ	243,00 €
TOTAL	1 239,00 €



Ces travaux ont également été réalisés par l'entreprise Delaune TP, avec la participation des agriculteurs concernés par ce point de captage d'eau et les agents du service technique.

Ce point d'eau est accessible à tous.



Une mini tornade que nombre de Saciergeois ne sont pas prêts d'oublier, Par un habitant du Colombier

Revenons sur la soirée du 19 juin 2022, lorsque, au passage d'un front orageux, un épisode assez bref mais exceptionnellement violent de grêle a touché une bonne partie de la commune, et plus particulièrement les hameaux du Plaix, de la Minière, du Colombier, et de la Puychallerie. Dans certains de ces hameaux, plus de 80% des toitures doivent faire l'objet d'importants travaux de réfection.

Pour certains Saciergeois et Saciergeoises, ce ne furent que quelques tuiles cassées ou une antenne de télévision tordue, voire rien du tout ; pour d'autres, dans les hameaux cités, ce furent parfois des toitures quasiment arrachées, sous l'effet de bourrasques de vent particulièrement violentes, avec des grêlons d'une taille un peu plus grosse que des balles de golf.

Ces grêlons se déplaçant quasiment à l'horizontale, ils frappèrent avec une force inouïe les versants ouest et nord-ouest des habitations, occasionnant ainsi des dégâts parfois impressionnants. Tout ce qui était en PVC, plastique, verre, tuiles en ardoise ou en fibrociment, tuiles plates dites de pays... rien n'a résisté.

On releva, dès la fin de la tornade, des actes d'aide et de solidarité de la part d'habitants relativement peu touchés accueillant sous leur toit des voisins moins chanceux.

Nombre de bâtiments agricoles furent durement touchés. Des voitures non abritées ont vu leur pare-brise voler en éclat, et certaines, au vu du coût des devis pour les travaux de réparation des carrosseries totalement martelées, ont même été déclarées irréparables par les assurances. De nombreux arbres mis à terre par les bourrasques de vent ont bloqué de nombreux chemins et routes. Pour preuve, les pompiers de St Benoit du Sault venus au Colombier vers 2h du matin, ont dû tronçonner 18 arbres avant d'y parvenir !



Les serres maraîchères du Plaix ont subi de très importants dégâts, ainsi que les verrières et vérandas. Les vergers et jardins potagers, pour certains bien avancés, ont bien souffert également, les feuillages et branches ayant été littéralement déchiquetés. Dans les hameaux touchés, quasiment aucune récolte de fruits et légumes cette année. Au bourg même, les effets de cet orage furent plus limités mais on doit toutefois déplorer des dégâts sur certains vitraux de l'église et sur quelques toitures. Une intense campagne de bâchage des toitures des habitations les plus endommagées a été entreprise, et débutèrent les contacts, parfois compliqués, avec les compagnies d'assurance « habitations » et « automobiles ». Si la plupart d'entre elles ont assumé leurs obligations contractuelles sans difficulté particulière, d'autres ont parfois cherché à se défaire de leurs responsabilités, ce qui est totalement inadmissible.

Après le passage – parfois tardif - des experts en assurance, en pratique, il a fallu attendre mi-octobre, du fait de la pénurie de matériaux divers et variés, pour que puisse être entrepris le gros des travaux de réfection des toitures, avec la nécessité, pour certaines d'entre elles, de faire réaliser de lentes et très coûteuses opérations de désamiantage.



Les travaux allant bon train – saluons à cet égard le remarquable engagement des couvreurs qui exercent un métier pour le moins difficile – les habitations les plus sinistrées ont pu retrouver une couverture sécurisante avant le plus fort de l'hiver, mais il faudra encore plusieurs mois de travail avant que tous les chantiers soient menés à bien.

Certains experts pensent qu'à l'avenir, de tels événements climatiques devraient se produire plus fréquemment, mais gardons à l'esprit que s'ils sont violents, ils sont généralement très localisés, et donc que la probabilité pour qu'un tel épisode se reproduise dans un avenir proche sur les mêmes hameaux ou la même commune, et avec la même violence, est fort heureusement assez faible.



Malgré les nombreux désagréments que cette mini tornade a pu occasionner, nous devons toutefois nous réjouir que l'on n'ait eu aucune victime à déplorer, excepté quelques oiseaux sauvages retrouvés morts les jours suivants.

Par chance, aucun animal domestique ou d'élevage, n'a été touché.

Les éleveurs des hameaux les plus touchés ont « juste » passé plusieurs jours à remettre leurs clôtures en état (branches, arbres) pour éviter toute divagation.

En espérant qu'en 2023 la météo soit favorable à tous !

Depuis le 1^{er} janvier 2023



MÉMO TRI

TOUS LES EMBALLAGES MÉNAGERS
SE TRIENT !



BOUTELLES ET FLACONS
EN PLASTIQUE

TOUS LES AUTRES
EMBALLAGES EN PLASTIQUE



C'EST PLUS SIMPLE !



EMBALLAGES EN MÉTAL
(MÊME LES PLUS PETITS)



EMBALLAGES EN CARTON
BRIQUES ALIMENTAIRES

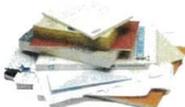
C'EST UN EMBALLAGE ?
IL VA AU TRI !

- ✓ VIDÉ
- ✓ NON LAVÉ
- ✓ NON IMBRIQUÉ

EMBALLAGES (hors verre)



JOURNAUX
MAGAZINES



ENVELOPPES, LIVRES,
BLOC-NOTES



PAPIERS
BROYÉS



FACTURETTES...



POINTS D'APPORTS
VOLONTAIRE



BACS & COLONNES

TOUS LES PAPIERS



POTS, BOCAUX, BOUTELLES ET FLACONS
DE PARFUM

NE PAS DÉPOSER
VITRES ET MIROIRS, FAÏENCE ET PORCELAINE,
VAISSELLE EN VERRE, AMPOULES ÉLECTRIQUES,
POTS DE FLEURS...



POINTS D'APPORTS
VOLONTAIRE



BACS & COLONNES

EMBALLAGES EN VERRE



POUR OBTENIR UN
COMPOSTEUR À UN PRIX
PRÉFÉRENTIEL,
CONTACTEZ-NOUS !

CITEO

UN DOUTE, UNE QUESTION SUR LE TRI ?
02 54 28 12 00 – ambassadeur@symctom.fr
www.symctomleblanc.fr – consignedetri.fr





Du côté de nos déchets

Evolution du service

Au cours des trois prochaines années, votre service de collecte et traitement des déchets ménagers va connaître d'importants changements.

Le premier concerne les consignes de tri, le second porte sur le système de facturation.

L'extension des consignes de tri

A partir du 1^{er} janvier 2023, le geste de tri se simplifie considérablement, les nouvelles consignes se résumant à la formule *« Tous les emballages se trient »*.

Dorénavant, en cas de doute sur la destination d'un déchet (sacs noir ou sac jaune ?), la seule question à se poser est la suivante : *« Est-ce qu'il s'agit d'un emballage ? Si la réponse est oui, il doit être déposé dans le sac jaune »*.

Vous recevrez prochainement le nouveau guide du tri adapté aux nouvelles consignes.

Passage à la redevance incitative (RI)

Pour rappel, les élus de la collectivité ont fait le choix d'instaurer un système de facturation plus juste, basé sur la production des volumes de déchets, dans le but d'inciter les usagers à réduire les quantités d'ordures ménagères résiduelles (sacs noirs), dont les coûts d'enfouissement pèsent de plus en plus sur les finances du service.

L'énorme travail de préparation qui reste à faire pour accompagner un tel changement conduit à la nécessité de réajuster l'échéancier de mise en œuvre :

2022

Réalisation de l'enquête pour l'élaboration du fichier des redevables.

2023

- Construction de la grille tarifaire après finalisation du fichier redevables.
- Construction des nouvelles tournées de ramassage (notamment échanges avec les élus et les usagers sur les points pouvant poser des difficultés).
- Distribution et mise en place des bacs.

2024

Année dite *« à blanc »*, c'est-à-dire en configuration RI en terme de logistique, mais encore à la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) pour la facturation.
Cette période permet de régler les éventuels dysfonctionnements avant le passage réel à la RI, et de réaliser les éventuels ajustements de la grille tarifaire.

2025

Basculement à la RI.

Les usagers seront informés sur le nouveau fonctionnement et les incidences de ces changements tout au long du processus de mise en œuvre.

Un doute, une question ?

N'hésitez pas, appelez les services du Symctom ou consultez notre site internet (www.symctomleblanc.fr) !

☎ 02 54 28 12 00 ☎ 02 54 28 12 03 📧 centredetripleblanc@orange.fr

Le syndicat des eaux de la Vallée de l'Abloux.

Ce syndicat intercommunal dont l'objectif est l'alimentation en eau potable de 17 communes du sud du département, dont Sacierges a son siège à la mairie de Roussines. Toutes les communes y sont représentées par deux délégués chacune, désignés par leur conseils municipaux respectifs.

C'est une collectivité territoriale avec un budget de fonctionnement et d'investissement. La ressource principale provient de la vente d'eau aux usagers et des subventions de l'agence de l'eau et du département de l'Indre.

Le syndicat est propriétaire des installations (captages, châteaux d'eau, unités de traitement et 550 km de réseaux). Les travaux d'investissement (renouvellement de canalisations, construction de nouvelles installations, etc) sont à la charge du syndicat et le fonctionnement (pompage, traitement, distribution, entretien des installations, etc) est confié à l'entreprise SAUR dans le cadre d'une délégation de service public pour une durée de 15 ans. L'entreprise SAUR est soumise à une obligation de résultat, elle doit par exemple assurer un rendement maximum du réseau (limiter les fuites) et entretenir le patrimoine du syndicat..



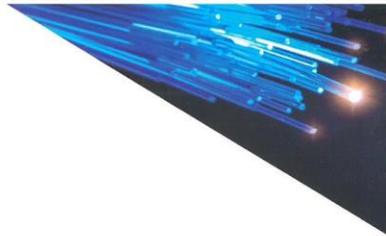
C'est ainsi que lorsque vous recevez votre facture d'eau, une part est destinée au syndicat pour l'investissement et l'autre à SAUR pour le fonctionnement

Fin octobre début novembre, la société Saur a effectué des opérations d'entretien sur le réseau de la commune, au Colombier notamment où ces photos ont été prises.

Il s'agissait en l'occurrence de changer, sur le réseau enterré à un bon mètre de profondeur, plusieurs robinets-vannes très anciens, arrivés en fin de vie, par des robinets-vannes nouvelle génération.



Ces derniers sont des éléments essentiels du réseau d'eau, car, actionnés depuis la surface, ils permettent de faciliter les interventions. Ils permettent surtout de stopper la circulation de l'eau pour faciliter les opération de maintenance ou d'urgence sur un tronçon donné du réseau. Selon les techniciens, si les robinets-vannes avaient fait leur temps et avaient sans conteste besoin d'être changés, le reste du réseau leur paraît dans un état satisfaisant.



Par secteur, l'équipe municipale a œuvré pour mettre à jour le listing d'adressage fourni par la société Axione, de façon à ce que chaque résident de Sacierges puisse, à terme, raccorder son habitation à la fibre, s'il le souhaite.

La fibre bientôt chez vous !

L'aménagement numérique est un enjeu majeur pour l'attractivité et le développement de votre département.

Dans ce cadre, Berry Fibre Optique vous informe que les travaux de déploiement du réseau public en fibre optique débuteront prochainement sur votre commune.

DES TRAVAUX AU RACCORDEMENT



Début des travaux (durée environ 15 mois)

- Relevé des boîtes aux lettres et études d'avant-projet ;
- Relevé des infrastructures existantes et études d'exécution ;
- Déclarations préalables et permission de voirie ;
- Installation de panneaux d'affichage des travaux dans votre commune ;
- Travaux de génie civil ;
- Travaux optiques ;
- Contrôles et vérification de conformité ;
- Intégrations informatiques des données.



Fin des travaux et préparation de l'ouverture commerciale (3 mois)

- Annonce réglementaire de la fin des travaux ;
- Préparation des opérateurs à l'ouverture commerciale.



Ouverture commerciale et raccordement

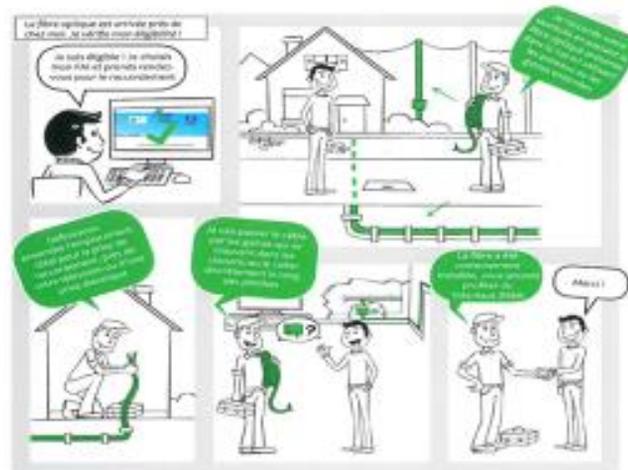
- Contactez le fournisseur d'accès internet de votre choix, présent sur votre commune ;
- Un technicien de cet opérateur réalisera le raccordement jusqu'à votre domicile ;
- Profitez des services de **la fibre optique chez vous !**



Un projet public porté par



La fibre chez soi ? C'est facile !



Pour connaître votre éligibilité à la fibre : <https://berryfibreoptique.fr>



The screenshot shows the website interface with a navigation bar and a main content area. The navigation bar includes links for 'La fibre optique pour mon domicile', 'Nouvelles constructions', 'La fibre optique pour mon entreprise', 'Espace opérateurs', 'Le projet Berry Fibre Optique', 'Informations pratiques', and 'Espace Elus'. The main content area features the Berry Fibre Optique logo and a description of the project. Below the description are four white boxes with buttons: 'Je teste mon éligibilité au raccordement anticipé', 'Je teste mon éligibilité au raccordement standard', 'Comment avoir la fibre optique chez moi ?', and 'J'ai besoin d'aide'.

IntraMuros

Des outils numériques au service des citoyens

La Communauté de communes s'est dotée d'outils utiles aux élus et aux administrés.

Un site internet plein de ressources

La Communauté de communes a renouvelé son site internet. Celui-ci est en perpétuelle évolution et son but est de vous donner de très nombreuses informations pratiques.

Retrouvez-y les délibérations des Conseils communautaires, une revue de la presse locale, nos actions dans le domaine économique, mais aussi les fiches d'inscription pour nos crèches, les menus des cantines, etc.



Une application qui rapproche la collectivité de ses habitants

L'application mobile IntraMuros nous permet d'informer, d'alerter et de faire participer nos administrés à la vie locale.

Ils reçoivent nos alertes directement sur leur smartphone. Ils accèdent au journal de la commune, aux événements de leur bassin de vie et aux points d'intérêt touristiques.

Ils utilisent les services que nous mettons à leur disposition : l'annuaire, le signalement d'un problème, les sondages, etc.



Dossier suivi par Yves Champigny
yves.champigny@cc-brennevaldecreuse.fr
02 54 28 33 60 / 06 47 14 50 04

Communauté de Communes Brenne Val de Creuse
6 rue de l'Église - 36300 RUFFET
02 54 28 33 60 - contact@cc-brennevaldecreuse.fr

1 / 1

IntraMuros
L'essentiel est près de chez vous.

Cliquez sur l'icône de téléchargement de votre smartphone.

Play Store (Android) Apple Store (iPhone)

Tapez IntraMuros dans la barre de recherche et téléchargez l'application.

IntraMuros

Sélectionnez ensuite votre commune et naviguez dans les différents onglets.

Découvrez les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services mairie de votre commune et des alentours. Recevez les infos importantes par notification.

Téléchargement gratuit

Ne pas jeter sur la voie publique

Vous pouvez télécharger l'application mobile IntraMuros gratuitement. Sélectionnez ensuite votre commune (pas besoin de donner son adresse mail ou son téléphone : la navigation est simplifiée et aucune donnée n'est collectée).

Tous les serveurs sont hébergés en France, et l'application mobile IntraMuros est conforme à la réglementation RGPD.

Aujourd'hui, plus de 400 000 administrés utilisent IntraMuros régulièrement pour s'informer !

Pour toute information sur les activités de l'association, ou demande d'aide à domicile,
contacter la présidente Mme Sylvie Baritaud au 06 15 16 62 58



La Rur@linette passage 2023

commune de Sacierges St Martin

JANVIER

vendredi 27

FEVRIER

vendredi 24

MARS

vendredi 24

AVRIL

pas de passage mais
nous restons joignable
par téléphone

MAI

vendredi 26

JUIN

vendredi 23

JUILLET

vendredi 28

AOUT

vendredi 25

AIDE GRATUITE
POUR VOS
DÉMARCHES
ADMINISTRATIVES

10H00 à 12h30
&
13H30 à 16H00

CONTACTEZ NOUS
07 88 83 29 82

COMITÉ DES FÊTES

Le maire rappelle le souhait du conseil municipal actuel, à savoir de n'avoir sur le territoire de la commune qu'un seul et unique comité des fêtes.



Certains habitants souhaitent prendre en charge la gestion du comité des fêtes et ils proposent **une réunion à la salle des fêtes de Sacierges le lundi 20 mars 2023, à 20h.00**. Toutes les personnes désirant s'investir sont les bienvenues.

TÉLÉTHON 2022 : Les bénévoles de Sacierges ont vendu 165 brioches et un don de 150 euros a été effectué : ce sont au total 465,75 euros récoltés à Sacierges au profit du téléthon.

A l'échelle de l'ancien canton de St Benoit du Sault, ce sont 21 625,92 euros qui ont été reversés au Téléthon 2022 !

Merci à tous pour votre générosité !

Téléthon



« La Truite de l'Abloux »



Vous pouvez acheter votre carte de pêche localement :

- au Café Le Relais de l'Abloux à Sacierges
- au Café de la Place à Prissac
- auprès du Trésorier de l'association (Dans ce cas vous adhérez automatiquement à l'association locale)

- ou au siège de la fédération départementale de pêche
- ou bien sur le site national : www.cartedepeche.fr en sélectionnant La Truite de L'Abloux de Prissac

Bureau de La Truite de l'Abloux

Président: Daniel MOREE - Vice Président: Yves BRETIN

Secrétaire: Bruno MARCHAND - Trésorier: Xavier DUBRAC

92 Membres adhèrent à cette association.



Le jeune club regroupant les communes de Sacierges-Saint-Martin, Saint-Civran, Roussines et Prissac (FC SSRP, D3), vient de recevoir le challenge de la meilleure attaque 2021-2022 du district de l'Indre. Un monstre d'efficacité devant le but.

(NR du 21/09/2022)



En raison de formation professionnelle,
le secrétariat de mairie sera fermé :

- 6 et 7 mars
- 16 et 17 mars
- 6 et 7 avril
- 13 et 14 avril